

COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE DE

VILLAGE DE CASSY DU 04/06/2024

➤ **Commission Extra Communale des Arts et de la Culture du 08/02/2024**

Perspectives de développement culturel de la Municipalité.

Présentation du SERVICE CULTURE qui a dressé son bilan 2023 et regroupe :

1. La Médiathèque : ateliers créatifs, banque de prêt et rallye lecture
2. La Ludothèque : prêt de jeux, jeux sur place, animations
3. Les Evénements Culturels : escapades musicales, festival « Cadences », ciné goûter, journées du Patrimoine, village de Noël, fête de la musique, les Lantonnales et les concerts.
4. L'Artothèque (situé à la médiathèque) : diffusion de l'art contemporain, prêt de tableaux et de sculptures.
5. La Cabane des Arts (inaugurée le 03/06/2023) : Accueil d'Artistes, expositions d'Art.
6. Cérémonies/Technique son et lumière : cérémonies patriotiques, cérémonies municipales et le Centre d'Animation de Lanton (CAL).

Les perspectives 2024 ont été abordées avec la reconduction de certaines manifestations, le développement de synergies : médiathèque/ludothèque.

En 2024, ce sont les 20 ans des Lantonnales

L'Agenda culturel à 6 mois sera bientôt édité pour le deuxième semestre 2024.

➤ **Le Printemps des Poètes : 25^{ème} année en 2024**

Manifestation culturelle nationale dont le but est de sensibiliser à la poésie sous toutes ses formes.

Un parrain est nommé en Janvier et un thème proposé (en 2024 : la Grâce).

En 2024, 127 poèmes ont été choisis pour affichage entre le 9 et le 25 mars sur des circuits de promenade des 4 Villages de Lanton.

En 2025, le Service Culture (M. Yves GRAIGNON) sollicitera les Comités de Villages qui apporteront une aide pratique (choix de poèmes, affichages...) et participeront à la communication. Il est prévu de doubler le nombre de poèmes à afficher.

➤ **Elaboration d'une Charte Paysagère Communale à Lanton**

Enjeux paysagers communaux (M. Eric BOUCHEIX)

Les Comités de Village sont sollicités dans le processus de concertation habitante.

Analyse de l'existant par secteur : caractéristiques des constructions, aménagements privés et publics, végétalisation...

Elaboration de cahiers de préconisations à destination des particuliers et des opérateurs urbains (lotisseurs, promoteurs, bailleurs sociaux ...).

Objectifs recherchés :

- Gestion différenciée et écologique des espaces végétalisés
- Aménagements piétonniers et cyclables
- Végétalisation des rues
- Limitation de l'imperméabilisation des sols et gestion des eaux pluviales

Cette énumération n'est pas exhaustive et je vous renvoie au document de travail « Charte Paysagère de Lanton » dont vous avez été destinataires.

Ces ateliers de concertation sont ouverts à toute personne intéressée de notre Commune.

Merci dans ce cas, de les faire inscrire à l'une ou l'autre des réunions programmées les 4 et 5 juillet 2024.

➤ **Conseil Local de la Citoyenneté et de la Tranquillité Publique (CLCTP)**

Les Présidents des Comités de Village sont invités par M. Eric DUROU

Voici quelques points essentiels qui ne concernent pas seulement Cassy.

Travaux structurants :

- Route de Blagon : remplacement des canalisations eau potable, sous l'égide de la COBAN

Un trottoir sera réalisé du CAL à la piste cyclable (Vélodyssée) avec enfouissement des câbles.

- Cassy : un plateau surélevé sera réalisé en 2025, sur la Route de Bordeaux, avant la rue Rosa Bonheur. Il s'agit de sécuriser la piste cyclable très proche.
- Taussat : travaux programmés dans l'avenue Guy Célérier et la rue de la Poste à partir de Janvier 2025 : zones de stationnement en épis, réfection des branchements d'eau potable, changement de l'éclairage public...

Remarque : les canalisations d'eaux pluviales sont actuellement bien dimensionnées.

Ces travaux seront réalisés en 5 phases pour laisser l'accès aux commerces (une concertation régulière est en cours avec les commerçants).

Budget estimé : 400 à 450 000 €

- La piste forestière 209 ne sera pas réouverte : maintien des barrières ou pose de tout autre interdiction.

Les camions ainsi que les voitures allant ou venant d'Andernos et d'Audenge participent à la dégradation régulière et dangereuse de cette voie.

Salubrité publique et intervention du SIBA concernant les eaux usées

Entre octobre 2023 et mars 2024, les précipitations exceptionnelles ont provoqué un niveau d'eau maximum, non sans conséquences sur le réseau d'eaux usées.

Un bassin de sécurité étanche est à créer sur le Nord Bassin pour les eaux usées.

Actuellement il existe 6 bassins de sécurité étanches sur la zone du SIBA. Ils représentent chacun 3 jours d'eaux usées en capacité.

Bilan sécurité 2023

- Baisse de la délinquance (attaques sur biens et personnes) à Lanton entre 2022 et 2023, ce qui n'est pas le cas au niveau national.
- Vidéoprotection : actuellement 42 caméras sont installées. Cette vidéoprotection a permis d'apporter des éléments dans 19 affaires en cours.
- Un radar tourelle est en cours d'installation sur le RD3, route d'Audenge.
- **Plan d'action bio-déchets** (réunion du 3 avril 2024 organisée par la COBAN avec la Municipalité)

A partir du 1^{er} Janvier 2024, les Collectivités Territoriales sont tenues de mettre en place un tri à la source des bio-déchets pour les particuliers mais aussi pour les Collectivités Administration et Professionnels.

Implantation d'abris-bacs d'apports volontaires sécurisés, hermétiques et esthétiques.

Projections pour Lanton (environ 8 000 habitants dont 1600 personnes en collectif)

Habitat collectif (plus de 20 logements) : 13 points d'apports collectifs

Pour les autres quartiers : 30 points d'apports collectifs.

La pose d'abris-bacs est prévue de Novembre 2024 à fin Juin 2025.

Concertation locale pour la mise en œuvre, les approches temporelles et géographiques.

Démarches pour valider ou invalider le positionnement de ce mobilier urbain complètement étanche.

Maintenance : nettoyage au moyen de 2 bennes laveuses (en 2025).

Obligation : passer une fois par semaine pour la collecte des bio-déchets.

- **Vie du Comité de Village de Cassy**

- Berle du Rénêt et rive droite de cette Berle.

Le 15 mars 2024, M. Yves GARNIER a attiré mon attention sur les rives de cette Berle qui, par endroits, subissent l'érosion due aux forts courants.

Dans le passé, des piquets avaient été plantés en bordure pour stabiliser la berge. Certains subsistent mais beaucoup ont disparu. Ne faudrait-il pas en replanter dans les endroits les plus fragiles soumis aux courants de ce ruisseau ?

De plus, des troncs d'arbres encombrant cette Berle, d'autres sous l'effet des vents forts subis ces derniers mois ont basculé au niveau de la surface de l'eau. Un autre s'est effondré sur le chemin piétonnier.

Une visite de techniciens a été programmée par M. Gérard GLAENTZLIN qui s'est rendu sur place.

➤ Poubelles des Restos du Cœur

problème de dépôts sauvages en fin de week-end. La pose d'une caméra grand angle et à longue portée est programmée à très court terme.

➤ Cassy, Route de Bordeaux : rodéos nocturnes (voitures et mobylettes) créent des nuisances pour les riverains. La Police Municipale a été avisée.

➤ Problème de la renouée du Japon : plante invasive entre la route de Mouchon et la Berle de Cassy. Des tentatives pour enrayer son développement et l'éradiquer sont en cours.

➤ En prévision, nouvelle organisation du Réseau de Transports en commun. Le transport scolaire sera également pris en compte dans les mêmes conditions avec une réduction ou abandon des arrêts de proximité à lanton, suivant la fréquentation effective (7 enfants à ce jour). La priorité sera donnée aux 23 enfants blagonnais, quant à la réduction de la durée des trajets. Une communication officielle doit intervenir dans les prochains jours. (COBAN et délégué TRANSDEV)

➤ Une question a été posée : « pourquoi ne dit-on pas Cassy les Bains à l'instar de Taussat les Bains ? »